

Lire et comprendre l'étiquette

[-] Les dangers les plus importants signalés par ces deux symboles

[-] Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du fabricant, distributeur ou importateur

[-] Le nom du produit



[-] Les risques particuliers du produit (phase R)

[-] Phrase S

Les précautions que vous devez prendre pour vous protéger

La conduite à tenir en cas d'accidents

Société BONCOLOR
1 bis, rue de la source 92390 PORLY
Tél. : 01-23-45-67-89

TRICHLOROÉTHYLÈNE

DANGER

Peut provoquer le cancer
Susceptible d'induire des anomalies génétiques
Provoque une sévère irritation des yeux
Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
En cas d'exposition prouvée ou suspectée, consulter un médecin
Éviter le rejet dans l'environnement

N° CE 201-167-4

© INRS

L'utilisateur doit lire entièrement l'étiquette pour bien comprendre les dangers et les moyens de prévention concernant le produit utilisé.

[-] L'étiquette est la **première source d'information** sur le produit chimique, sous forme de substance ou de mélanges (ensemble de plusieurs substances).

[-] Elle est **obligatoire** :

- Elle doit figurer sur tous les emballages d'origine et sur tous les emballages de reconditionnement ou de transvasement.
- Elle doit être rédigée en français selon la réglementation sur l'étiquetage des substances et préparations dangereuses destinées à l'usage professionnel.

[-] Elle est **utile** pour :

- Informer immédiatement l'utilisateur du produit,
- Éviter les erreurs de manipulation,
- Aider à l'organisation de la prévention,
- Organiser le stockage,
- Prévoir la conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident,
- Organiser la gestion des déchets,
- Guider l'achat des produits.

[-] Elle est **différente** de l'étiquette utilisée pour le transport des matières dangereuses.

SYMBOLES DE DANGER ET LEUR SIGNIFICATION



Ces produits peuvent exploser au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements...



Ces produits peuvent s'enflammer, suivant le cas :

- au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique...
- sous l'effet de la chaleur, de frottements...
- au contact de l'air
- au contact de l'eau, s'il dégagent des gaz inflammables (certains gaz s'enflamment spontanément, d'autres au contact d'une source d'énergie - flamme, étincelle...)



Ces produits peuvent provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion s'ils sont en présence de produits inflammables. On les appelle des produits comburants.



Ces produits sont des gaz sous pression contenus dans un récipient. Certains peuvent exploser sous l'effet de la chaleur : il s'agit des gaz comprimés, des gaz liquéfiés et des gaz dissous. Les gaz liquéfiés réfrigérés peuvent, quant à eux, être responsables de brûlures ou de blessures liées au froid appelées brûlures et blessures cryogéniques.



Ces produits sont corrosifs, suivant les cas :

- ils attaquent ou détruisent les métaux
- ils peuvent ronger la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.



Ces produits rentrent dans une ou plusieurs de ces catégories :

- produits cancérogènes : ils peuvent provoquer le cancer
- produits mutagènes : ils peuvent modifier l'ADN des cellules et peuvent alors entraîner des dommages sur la personne exposée ou sur sa descendance (enfants, petits-enfants...)
- produits toxiques pour la reproduction : ils peuvent avoir des effets négatifs sur la fonction sexuelle, diminuer la fertilité ou provoquer la mort du fœtus ou des malformations chez l'enfant à naître
- produits qui peuvent modifier le fonctionnement de certains organes comme le foie, le système nerveux... Selon les produits, ces effets toxiques apparaissent si l'on a été exposé une seule fois ou bien à plusieurs reprises
- produits qui peuvent entraîner de graves effets sur les poumons et qui peuvent être mortels s'ils pénètrent dans les voies respiratoires (après être passés par la bouche ou le nez ou bien lorsqu'on les vomit)
- produits qui peuvent provoquer des allergies respiratoires (asthme, par exemple)



Ces produits empoisonnent rapidement, même à faible dose. Ils peuvent provoquer des effets très variés sur l'organisme : nausées, vomissements, maux de tête, perte de connaissance ou d'autres troubles plus importants entraînant la mort



Ces produits chimiques ont un ou plusieurs des effets suivants :

- ils empoisonnent à forte dose
- ils sont irritants pour les yeux, la gorge, le nez ou la peau
- ils peuvent provoquer des allergies cutanées (eczémas)
- ils peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges



Ces produits provoquent des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques...)

Vous pouvez utiliser les éléments ci-dessous pour vous aider à passer de l'ancien au nouvel étiquetage :



E - Explosif



J'EXPLOSE

Je peux exploser, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, d'un frottement...



F - Facilement inflammable



JE FLAMBE

Je peux m'emflammer, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, au contact de l'air ou au contact de l'eau si je dégage des gaz inflammables.



O - Comburant



JE FAIS FLAMBER

Je peux provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion en présence de produits inflammables.



C - Corrosif



JE RONGE

Je peux attaquer ou détruire les métaux.
Je ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.



JE TUE

J'empoisonne rapidement, même à faible dose.



Xn - Nocif



J'ALTÈRE LA SANTÉ

J'empoisonne à forte dose.
J'irrite la peau, les yeux et/ou les voies respiratoires.
Je peux provoquer des allergies cutanées (eczéma par exemple)
Je détruis l'ozone dans la haute atmosphère.



N - Dangereux pour l'environnement




Je provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques).




JE NUIS GRAVEMENT A LA SANTÉ

Je peux provoquer le cancer. Je peux modifier l'ADN. **↔ Classement CMR***
Je peux nuire à la fertilité ou au fœtus.
Je peux altérer le fonctionnement de certains organes.
Je peux être mortel en cas d'ingestion puis de pénétration dans les voies respiratoires.
Je peux provoquer des allergies respiratoires (asthme par exemple).

* Remarque importante : dans l'ancien système de classification :

CMR 1 et 2 = 

CMR 3 = 



JE SUIS SOUS PRESSION

Je peux exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimés, gaz liquéfiés, gaz dissous).
Je peux causer des brûlures ou blessures liées au froid (gaz liquéfiés réfrigérés).

